

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 30 mars 2023

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Jean-François FRANCHET, Sylvie TROTIN, Dominique TEXTORIS, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Lucy FERRER, Carole COLMENERO, Colette GONZALVEZ, Yolande LAFRANCAISE, Christophe MONELLS, Vanessa ALBERICH, Monique MORELL, Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR, Michel CUGULLERE, Frédérique CUGULLERE, Caroline LANGLAIS

Absents excusés : M. Jérôme RUMEAU ayant donné procuration à M. Gilles GUILLAUME

Mme Marina PICORNELL ayant donné procuration à M. Didier MALE

M. Jean-Pierre SERRIE ayant donné procuration à Mme VIEGAS Marie-Josée

M. Pierre TILLOIS ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA

Secrétaire de séance : Lucy FERRER

Objet : 2023/02/13 : Plans de financement de divers projets d'investissement – Aménagement de la continuité piétonne des berges de la basse, du centre-ville au Parc des sports et des loisirs

Considérant le plan de financement de l'action présentée au Conseil Municipal ci-dessous ;

Action : Aménagement de la continuité piétonne des berges de la Basse, du centre-ville au Parc des Sports et des Loisirs

PLAN DE FINANCEMENT				
Poste de dépense	Montant en € HT	Financement	Montant en €	Taux
Maîtrise d'œuvre, Bureau d'Etude VRD	23 000	FEDER		
Travaux préparatoires terrain	25 700			
Création voirie légère (revêtement drainant) et bordures	89 500	FSE		
Gardes corps bois, brise vue naturel (bruyère)	60 000	Europe		
Clotures, portail (entrées parc)	34 000	Département	90 300	25%
Mobilier urbain	10 000	Conseil Régional	90 300	25%
Espaces verts	53 000	Etat Fonds vert	108 360	30%
Eclairage public	51 000	Autofinancement	72 240	20%
Divers : nettoyage du terrain, dépose du grillage, enduit de mur...	15 000			
TOTAL	361 200	TOTAL	361 200	100%

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'APPROUVER** les plans de financement des dossiers déposés pour subvention auprès des financeurs Etat, dans le cadre du Fonds vert, Région Occitanie et Département 66, tel que décrit ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Elu délégué à signer la présente convention et tout acte utile permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 11 avril 2023



Le Maire,

Laurence AUSINA

PUBLIÉ LE.....14 AVR. 2023